

Communiqué de presse



Contact presse

Département de l'information et de la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale des Patrimoines
Françoise Brézet
francoise.brezet@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Trois vases de la Manufacture royale de Sèvres acquis pour l'appartement de Madame Victoire au château de Versailles

Un ensemble remarquable de porcelaines de Sèvres entre dans les collections du château de Versailles. Il s'agit de trois vases à fond vert et décor pastoral, peints par Charles Nicolas Dodin (1734-1803) et acquis par Madame Victoire, fille de Louis XV, pour sa chambre à coucher. Le retour de ces chefs-d'œuvre au château de Versailles vient parachever la restauration et le remeublement des appartements de Mesdames, engagés en 2012.

L'ensemble, à l'origine composé de cinq vases, fut acheté par madame Victoire (1733-1799), au mois de décembre de l'année 1772, trois ans après son emménagement dans ses nouveaux appartements situés au rez-de-chaussée du Château. Quatrième fille du roi, elle s'y installe avec sa sœur aînée, madame Adélaïde. Elles y demeurent jusqu'à la Révolution.

En observant les scènes exécutées sur les cartouches des vases, on reconnaît l'une des sources principales d'inspiration de Dodin, l'œuvre de François Boucher (1703-1770). Les deux vases latéraux, dits "à feuilles de lauriers", présentent, en effet, des scènes imaginées par le protégé de madame de Pompadour : Les Amants surpris et Les Charmes du printemps. Quant au vase central, dit "à baguettes", il reprend Les Charmes de la vie champêtre, une scène pastorale peinte en 1737 pour Louis XV par Boucher. Le recadrage, les couleurs totalement inventées et la réduction du décor aux éléments les plus nécessaires – le mouton couché par terre des Charmes de la vie champêtre a par exemple disparu –, témoignent de la finesse du traitement des détails par Dodin et de sa capacité à transcrire et à réinventer le style de Boucher dans la peinture sur porcelaine.

L'ensemble a été acheté par madame Victoire à l'occasion des ventes qui se déroulaient, depuis 1758, dans l'appartement intérieur du Roi à Versailles. Il a probablement été placé dès l'origine sur la cheminée de la chambre à coucher, comme l'évoque un inventaire révolutionnaire. Afin que l'on puisse imaginer parfaitement l'ambiance de cette pièce au moment où madame Victoire l'habitait, ces trois chefs-d'œuvre seront visibles à ce même emplacement, pour la réouverture prochaine des appartements de Mesdames.

Les dispositions fiscales de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, qui complètent celles de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France et ont été intégrées au code général des impôts, créent des conditions favorables à l'entrée dans les collections publiques, grâce à un avantage fiscal exceptionnel consenti aux entreprises mécènes, d'œuvres reconnues d'intérêt patrimonial majeur par la commission consultative des trésors nationaux.

L'acquisition de cet ensemble, ayant obtenu cette qualification d' "œuvre d'intérêt patrimonial majeur" en 2012, a été rendue possible grâce au mécénat du groupe LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton en application de ce dispositif fiscal prévu à l'article 238bis 0A du code général des impôts.

Paris, le 07 mai 2013